

**Graine de Tipi**  
**Rapport du Commissaire aux Comptes**  
**sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

*(Ce rapport contient 14 pages)*

## GRAINE DE TIPI

Association Loi de 1901  
Siège social : 27 Rue Jules Verne 93400 Saint-Ouen

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association,

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Graine de Tipi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **2. Fondement de l'opinion**

##### ***2.1 Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***2.2 Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons examiné les calculs et les hypothèses retenues pour évaluer le solde des subventions à recevoir au 31 décembre 2023.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'approche utilisée par l'association et, sur la base des éléments disponibles lors de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par l'association au 31 décembre 2023.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous n'avons pas procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'association.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tremblay-en-France, le 17 juillet 2024,

**LK EXPERTISE**



**Laetitia KERANGALL**  
Associé

**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)				31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	200	200				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	412 480	127 725	284 755	35,28	305 388	42,23
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	179 663	102 250	77 413	9,59	60 591	8,38
. Immobilisations corporelles en cours	10 503		10 503	1,30		
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>602 846</b>	<b>230 175</b>	<b>372 671</b>	46,17	<b>365 979</b>	50,61
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 172		10 172	1,26	12 656	1,75
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	204 682		204 682	25,36	182 707	25,26
Valeurs mobilières de placement					153	0,02
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	219 607		219 607	27,21	161 684	22,36
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>434 461</b>		<b>434 461</b>	53,83	<b>357 200</b>	49,39
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 037 307</b>	<b>230 175</b>	<b>807 133</b>	100,00	<b>723 179</b>	100,00

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	177 931	22,04	140 388	19,41
Excédent ou déficit de l'exercice	113 372	14,05	37 543	5,19
Situation nette (sous total)	291 304	36,09	177 931	24,60
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	353 943	43,85	337 977	46,73
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>645 247</b>	79,94	<b>515 908</b>	71,34
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	5 000	0,62	5 000	0,69
<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 000</b>	0,62	<b>5 000</b>	0,69
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	44 953	5,57	85 000	11,75
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>44 953</b>	5,57	<b>85 000</b>	11,75
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46 875	5,81	61 762	8,54
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 678	3,92	28 923	4,00
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	32 195	3,99	26 585	3,68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 185	0,15		
Autres dettes				
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>111 933</b>	13,87	<b>117 270</b>	16,22
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>807 133</b>	100,00	<b>723 179</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

## COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le  
31/12/2023  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2022  
(12 mois)Variation  
absolue  
(12 mois)

%

	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	306 596		267 660		38 936	14,55
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	248 934		238 186		10 748	4,51
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	56 667				56 667	N/S
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	2		9		-7	-77,77
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>612 199</b>		<b>505 854</b>		<b>106 345</b>	21,02
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	143 252		130 890		12 362	9,44
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	4 481		3 303		1 178	35,66
Salaires et traitements	253 809		246 129		7 680	3,12
Charges sociales	73 916		72 135		1 781	2,47
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	33 812		38 781		-4 969	-12,80
Dotations aux provisions	16 620				16 620	N/S
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	3		27		-24	-88,88
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>525 893</b>		<b>491 265</b>		<b>34 628</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>86 306</b>		<b>14 589</b>		<b>71 717</b>	491,58
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	951		194		757	390,21
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>951</b>		<b>194</b>		<b>757</b>	390,21
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	154		82		72	87,80
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>154</b>		<b>82</b>		<b>72</b>	87,80
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>798</b>		<b>112</b>		<b>686</b>	612,50

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>87 104</b>	<b>14 701</b>	<b>72 403</b>	492,50
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion	3 500		3 500	N/S
Sur opérations en capital	22 842	22 842		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>26 342</b>	<b>22 842</b>	<b>3 500</b>	15,32
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	74		74	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>74</b>		<b>74</b>	N/S
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>26 268</b>	<b>22 842</b>	<b>3 426</b>	15,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	639 493	528 891	110 602	20,91
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	526 120	491 348	34 772	7,08
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>113 372</b>	<b>37 543</b>	<b>75 829</b>	201,98

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

## **Annexes**

### **PREAMBULE**

L'association a une activité de crèche parentale. C'est une association dont les gestionnaires et les membres sont les parents. Ils participent à la vie de la crèche, à l'accueil des enfants et aux tâches administratives, en appui de l'équipe professionnel salariée.

Les crèches parentales ont la volonté commune d'impliquer les parents au travers de modalités qui leur sont propres, selon les contextes. Ainsi, la participation des parents peut se repérer dans des activités pédagogiques : encadrement de la vie quotidienne, ateliers... ; dans des commissions : bricolage, courses, ménage, gestion, organisation, communication, fêtes... ; dans l'attention portée à l'implication des pères ; dans l'animation de la vie associative, de la politique petite enfance locale dont les parents sont acteurs.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 807132,82 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 113372,50 euros.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité

À la date d'arrêté des comptes 2023, le Conseil d'Administration de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la crèche à poursuivre son exploitation.

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

### PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Installations générales et agencements	de 5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier et matériel électroménager	5 ans

#### Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

**Contributions volontaires**

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

**AUTRES INFORMATIONS**

*Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés*

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

*Rémunération des cadres dirigeants*

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération pour l'exercice de leur mandat.

**Annexe association (suite)**  
**NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

**Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	200			200
Immobilisations corporelles	562 141	40 505		602 646
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>562 341</b>	<b>40 505</b>		<b>602 846</b>

**Amortissements**

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentatio	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	200			200
<b>TOTAL I</b>	200			200
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	107 092	20 633		127 725
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	48 799	11 314		60 113
Matériel de transport	37 667	1 865		39 532
Matériel de bureau et informatique	2 605			2 605
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	157 382	33 812		196 162
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>157 582</b>	<b>33 812</b>		<b>196 362</b>

**Provisions**

Elles s'élèvent à 44 953 euros au 31 décembre 2023.

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Un an au plus</b>	<b>Plus d'un an</b>
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	10 172	10 172	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	126	126	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	204 166	204 166	
- Divers			
Débiteurs divers	390	390	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>214 854</b>	<b>214 854</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>Plus 1 an 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	46 875	46 875		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	31 678	31 678		
Personnel et comptes rattachés	11 627	11 627		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 124	17 124		
- Autres impôts et taxes	3 444	3 444		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 185	1 185		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>111 933</b>	<b>111 933</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

*Etat des produits à recevoir*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	8 341
Subventions/financements	204 166
Autres produits à recevoir	
<b>TOTAL</b>	<b>212 507</b>

*Subventions d'exploitation et concours publics*

<b>Nom du subventionneur</b>	<b>Montant en résultat N</b>	<b>Montant perçu N</b>	<b>Montant restant à percevoir en N+1</b>	<b>Montant perçu d'avance en N</b>	<b>Montant perçu d'avance en N-1</b>
CAF PSU	186 745	114 439	72 306		
CAF Fonds d'accompagnement	17 500	17 500			
CAF Aides covid	918	918			
CAF 93 Convention ACEPP	3 500		3 500		
CAF- appels projets	3 862	3 862			
CG93 – DPMI	46 590	28 830	17 760		
MSA	4 662	4 662			
Ville de Saint Ouen	192 809	192 809			
<b>TOTAL</b>	<b>456 587</b>	<b>363 020</b>	<b>93 566</b>		

Au 31 décembre 2023, il reste encore 110 600 euros de subventions d'investissement à recevoir.